

Septembre 2017

Allondrelle La-Malmaison

Site Internet : <http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Le Conseil Départemental vient de donner un avis favorable au projet de sécurisation des routes qui traversent la commune (RD 29 et 29B). Les travaux vont démarrer à l'automne.

La restauration de la Chapelle de l'Ange Gardien se poursuit. L'étude des peintures (polychromie) va être engagée dès septembre. Pour l'église de La-Malmaison, des devis pour la réfection du plâtre ont été demandés.

Le second projet éolien est lancé. Lors d'une prochaine réunion en mairie, la société éolienne présentera le projet à tous les propriétaires terriens des zones où la construction du projet est envisagée.

Cet été, des jeunes ont été embauchés pour participer à l'entretien des voiries. Ils ont tous donné pleine

satisfaction. L'expérience sera poursuivie aux vacances de la Toussaint puis l'an prochain.

L'action menée avec la CAF s'est tenue le mercredi 16 août. Pour récompenser les enfants qui ont participé au ramassage de printemps et à cette seconde opération, une sortie a été réalisée le dimanche 27 août 2017, à Frais-Pertuis (88)

La commercialisation du lotissement a démarré. 2 parcelles sont vendues. Les 6 autres sont réservées. La signature des actes va intervenir prochainement.

Les études sur l'église d'Allondrelle vont reprendre afin de permettre au Conseil de décider des travaux à mener.

Très cordialement

J-F MARIEMBERG

Activités du Club de l'Amitié et de la Commune



Chantier jeunes avec la participation de la CAF 54

Merci aux jeunes et aux accompagnants d'être venus retirer les dernières protections aux arbres, en forêt communale, en présence du garde Forestier ONF, M. Julien MEUNIER.



Voyage à Frais Pertuis-City

La récompense pour les 35 jeunes qui ont participé aux deux actions menées par le Club de l'Amitié et la Commune a été un voyage au parc d'attractions à Frais Pertuis (88).

Les principales délibérations ou informations du conseil

Les délégués de la Commune pour les sénatoriales.

Se sont présentés et ont été élus en tant que :

titulaires : MARIEMBERG Jean-François, CLAUDET Eric, LE LOUARN Françoise

suppléants : BOUS Xavier, MALGRAS Jean-Marc, LEDOYEN Jean-Pierre.

Les élections sénatoriales ont lieu le dimanche 24 septembre 2017

Changement de compteurs .

Les compteurs du château d'eau et au captage ont été posés en 2007. L'agence de l'Eau demande à la commune de vérifier ces compteurs ou de les changer. Le compteur du château d'eau n'est plus très fiable. Celui du captage n'a pas une lecture aisée. Il est proposé de changer ces deux compteurs et de prévoir pour le captage un compteur avec report, pour en faciliter la lecture. Un devis a été demandé. Le prix ht du compteur pour le château d'eau est de 800 € celui pour le captage est de 1577 €.

Mise aux normes de la station de pompage de l'eau

L'armoire électrique de la station de pompage est très ancienne. Pour des raisons de sécurité, il est proposé au Conseil de mettre aux normes cette installation. Un devis de 5 715, 60 € TTC a été présenté par Véolia. Les crédits sont prévus au budget. Adopté à l'unanimité.

Bilan de l'eau 2016

Le bilan de l'eau est un outil d'information sur la politique de gestion de l'eau de la collectivité.

Chaque année, un rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de distribution de l'eau doit être établi par le maire et présenté au Conseil pour approbation.

En 2015, le prix de l'eau a été fixé à 0,65 € le m3. Précédemment, le prix de l'eau était fonction de la consommation par personne. Le conseil a simplifié le calcul du prix de l'eau.

Le prix moyen d'un mètre cube d'eau toutes charges comprises pour une consommation de 120 m3 s'élève à : 1,11 € (en tenant compte du prix fixé par la commune (0, 65 €), de la redevance anti-pollution (0,35 €), de la location et de l'entretien du compteur).

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont permis de préserver la ressource en eau. 43 826 m3 ont été prélevés en 2016 contre 39 485 m3 en 2015 et 53 143 m3 en 2014. L'année 2016 a été marquée par la découverte de plusieurs grosses fuites qui expliquent cette progression.

Le taux de rendement primaire du réseau est de 79.7 % ; ce résultat montre que les travaux de remplacement du réseau d'eau ainsi que les recherches systématiques de fuites sont indispensables pour réduire la perte d'eau et assurer une gestion durable de l'eau.

A noter : l'Agence de l'Eau fixe aux propriétaires de réseaux, un taux de rendement du château d'eau de l'ordre de 80%. Après une présentation détaillée du rapport, le Conseil adopte le document à l'unanimité.

Vente de coupes de bois

Suite à l'avis favorable de la dernière commission des bois, une vente des coupes de bois des parcelles 10, 11, 12 et 13 est prévue. Le Conseil accepte à l'unanimité, cette vente.

Eglise d'Allondrelle : Acceptation d'un don

Dans le cadre du projet de restauration de l'église d'Allondrelle, un chèque de 100 € a été recueilli. Les donateurs versent cette somme au profit de la Commune avec pour affectation clairement désignée : la participation aux travaux de l'église. A l'unanimité, le conseil accepte ce don et le porte au compte 10251 « dons et legs en capital ».

Il remercie les généreux donateurs.

Terrain du château d'eau

Le tribunal administratif de Nancy a déclaré recevable la procédure d'expropriation du terrain du château d'eau. Cette décision permet à la Commune de retrouver la propriété de ce terrain qui avait fait l'objet d'un échange en 1955.

Petite annonce

Madame Gina PORRINI 11, rue Fontaine du Geai , assistante maternelle agréée, offre ses services de garde des bébés à son domicile. N'hésitez pas à l'appeler au 03 82 25 58 04

Rythmes scolaires

Le Directeur Départemental de l'Education Nationale de Meurthe-et-Moselle, la région Lorraine ont accepté officiellement le 6 juillet 2017, la demande de la mairie d'Allondrelle La-Malmaison et du Syndicat du Pays de Charency-Vezin, pour revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2017.

Les horaires des classes seront par conséquent les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Allondrelle - Colmey : 8H40 - 11H50 13H20 - 16H10

Charency-Vezin : 8H20 - 11H30 13H00 - 15H50

Les horaires des cars scolaires

La-Malmaison - Eglise	7H55	Colmey - Eglise	8H00
Allondrelle - Mairie	8H00	Charency- Ecole	8H15
Charency- Ecole	8H20	La-Malmaison - Eglise	8H23
Colmey Ecole	8H30	Allondrelle - Ecole	8H27
Charency - Ecole	15H50	Charency - Ecole	15H50
Colmey - Ecole	16H07	Allondrelle - Ecole	16H05
Charency - Ecole	16H21	La-Malmaison - Eglise	16H08
Allondrelle - Mairie	16H35	Charency- Ecole	16H17
La-Malmaison - Eglise	16H40	Colmey - Eglise	16H39

Cantines scolaires

Le Club de l'Amitié, lors de son assemblée générale a voté le maintien du prix du repas des élèves à 4, 40 €. Les repas sont payables d'avance auprès de représentantes du Club de l'Amitié et de Mme Angélique HUET en mairie de Charency-Vezin.

Les Communes membres du Syndicat du Pays de Charency-Vezin ont accepté de subventionner le Club de l'Amitié pour éviter une hausse des tarifs.

Seule la Commune d'Epiez-sur-Chiers refuse de subventionner le Club. Les élèves de cette Commune paieront leur repas plus cher à partir de septembre 2017.

Rénovation des écoles

Au cours de l'été, la peinture de l'école d'Allondrelle a été refaite. Un nouveau tableau blanc a été installé dans la seconde classe, des armoires et bibliothèques ont été achetées pour répondre aux demandes des enseignantes.

Calendrier de la Chasse

La chasse reprend à partir de septembre jusqu'en février, le dimanche matin de 7H30 à 14H00. Voici le calendrier prévisionnel.

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
	1		3		
	8	5	10	7	4
	15	12	17		
17	22	19		21	18
24	29	26			25

Le président et les membres du Bureau de l'ACCA se réservent le droit de modifier ces dates en fonction des conditions climatiques;

Chiens sur la voirie

En juin, nous avons rappelé que sur le domaine public, les chiens doivent être tenus en laisse par leur propriétaire. De même, par respect pour les enfants qui jouent, et les promeneurs, empêchez votre chien de faire ses besoins sur les trottoirs ou sur les places publiques.

Un accident a eu lieu entre deux chiens, causant des souffrances à un animal et des frais à son propriétaire. Cela aurait pu être un enfant. Un arrêté municipal interdit la divagation de chiens. Pour la sécurité de tous, respectez-le !

Respect de l'environnement

Le garde forestier a remarqué des dépôts sauvages de végétaux (herbe, thuyas, gravats, ...). Il s'est rapproché de la mairie pour informer **qu'une amende de 135 € sera imposée à toute personne qui se mettra en infraction.**

Il est rappelé qu'un lieu de dépôt pour les déchets verts est autorisé à l'ancienne décharge. Il suffit de demander la clé à l'employé communal. Par ailleurs, les gravats doivent être conduits à la déchetterie de Longuyon.

Cimetière

Des vols répétés ont lieu au cimetière. Il est demandé de respecter les fleurs et objets décoratifs sur les tombes.

Calendrier des objets encombrants 2017

Jeudi 28 septembre 2017 Jeudi 29 décembre 2017

Les déchets ne doivent pas dépasser une longueur de 2, 50 mètres, un volume de 2m3 et un poids de 80 Kg. Pour plus de détails voir le site Internet de la Commune.

Les activités de la commune et des Associations

date	activité	organisateur
26 août 2017	Repas à la salle polyvalente	Club de l'Amitié
15 octobre 2017	Repas des anciens	Commune
11 novembre 2017	Cérémonie en mémoire des guerres	Commune
4 décembre 2017	Saint-Nicolas pour les enfants	Commune

Les Activités de l'été

Merci à Marie Jonette et aux « Dés chaînés » pour les activités périscolaires de cet été.

Les jeunes pompiers sont venus défiler à La-Malmaison lors du 14 juillet. Un moment solennel, mais aussi une façon d'honorer les jeunes de la Commune qui s'investissent dans les missions d'aide aux populations.



Comme chaque année, les Franco-belges ont organisé un feu d'artifices de très grande qualité.

